



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 12 juillet 2016
19 heures 00

AS/MG

N° 002026

Service des Marchés -
Convention de
prestations de
services Marchés
Publics entre la Ville
d'APT et le
Groupement d'intérêt
Public Restauration
du Pays d'Apt
Luberon

Affiché le :

VOTES POUR : 30

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 1
- Christophe
CARMINATI

Le mardi 12 juillet 2016 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 6 juillet 2016, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Jean AILLAUD (1er Adjoint) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Cédric MAROS (5e Adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal)

ABSENTS :

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

La commune d'APT et le Centre Hospitalier du Pays d'Apt ont procédé à la création du Groupement d'Intérêt Public de Restauration du Pays d'Apt (GIP) ayant pour objet de gérer et d'exploiter pour le compte de ses membres une unité centrale de production et de distribution de repas.

La GIP ne disposant pas actuellement des structures nécessaires pour assurer la passation des marchés publics, ces tâches sont confiées au Service des Marchés de de la Ville d'APT.

Il convient d'établir une convention ayant pour objet, conformément à l'article L 5211-4-1 II du CGCT, et dans un souci de bonne organisation et de rationalisation des services, de préciser les conditions et modalités des prestations de services du Service des Marchés Publics au profit du GIP dont la Ville d'APT est membre.

LE CONSEIL A LA MAJORITE

APPROUVE la convention à conclure avec le GIP.

DIT, que sauf exception particulière cette convention ne couvre pas les marchés publics répondant à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 25 000 €HT et relevant d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalables.

AUTORISE Madame le Maire à signer ladite convention et toutes pièces relatives à cette opération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI